UNIVERSITE DE LYON II FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

L'ARABISATION DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES EN ALGERIE

1980-1982 : une étape décisive dans l'histoire de l'Université

thèse de doctorat de troisième cycle en sciences de l'éducation présentée par Géraud GENESTE

TABLE DES MATIERES

INTRODUC	rion	3
Chapitre	I : L'ANALYSE D'UN PROCESSUS D'ARABISATION	
	•	
ı -	Détermination de 1'objet	11
	1) - Arabisation	11
	2) - Sciences sociales et humaines	14
	3) - Algérie 1980-1982	17
	4) - L'observatoire	20
TT -	Structures et partenaires	21
	1) - Le pouvoir	21
	2) - Les enseignants	22
	3) - Les étudiants	23
	4) - Le personnel administratif	24
	5) - L'opinion publique	24
	, produced the second s	
III-	Thèse et hypothèses	26
	1) - Volontarisme d'un projet	26
•	2) - Difficultés d'un déroulement	27
	3) - Ambiguïté d'un bilan	27
	4) - Interrogations sur l'avenir	28
IV -	Méthodes et mises en oeuvre	29
	1) - Etudes	
	2) - Textes ministériels	33
	3) - Statistiques	35
	4) - Entretiens	36
	5) - Contexte réactionnel	38
	6) - Contexte événementiel	40
Conc	lusion	40

Chapitre II : ETAPES ANTERIEURES (1954-1980)

I - <u>Légitimité révolutionnaire de</u>	
l'arabisation de l'enseignement	42
II - Débuts symboliques et laborieux (1962-1965)	45
1) - Déclarations présidentielles	45
2) - Institutionalisation	49
3) - Démarrage	50
III- Irréversibilité et ouverture (1965-1978)	50
1) - Proclamations	51
2) - Textes institutionnels	55
3) - Mises en place	56
4) - Mai 1975 : élargissement et radicalisation	60
Conclusion	65
Chapitre III : LA DERNIERE ETAPE. LA DECISION POLITIQUE	
ONOP AS-ESSEESEESEESE EN-ESSEESEESEESEE	
(1979–1980)	
I - Etat de l'arabisation	66
II - Actes du pouvoir	73
1) - Le 4° Congrès du FLN	
(27-31 janvier 1979)	74
2) - Les déclarations du nouveau Ministre	75
3) - Le Comité Central	
des 26-30 décembre 1979	77
III- De la décision du Parti à celle de l'Etat	7 9
IV - L'arrêté ministériel	
du 14 septembre 1980	88
Conclusion	94

Chapitre IV : LE DEMARRAGE DE L'ARABISATION TOTALE (1980 - 1981)

I - Arabisation des étudiants	99
1) - Les faits	99
2) - Les réactions	104
II - Arabisation des enseignants	108
1) - Le nombre	108
2) - Les mesures ministérielles et	
<pre>1eur application</pre>	112
3) - Les réactions	121
4) - Quelle solution ?	124
Conclusion	127
· •	
Chapitre V : LA POURSUITE DU PROCESSUS	
D'ARABISATION (1981-1982)	
I - Contexte national et universitaire	129
II - Arabisation dans l'Université d'Oran	134
1) - Les spécialités	135
2) - Les instruments de travail	138
3) - La formation des enseignants	143
III- Arabisation dans les Universités d'Algérie	147
1) - Le Séminaire de mai 1982	147
2) - Les entfetiens	154
Conclusion	156

Chapitre VI : LE POINT ENTRE LES DEUX PREMIERES ET LA TROISIEME ANNEE D'ARABISATION

I - Statut de l'arabisation	161
1) - Le fait	161
2) - Interprétation	165
II - Problèmes d'arabisation	167
1) - Formation des enseignants	168
2) - Administration universitaire	169
3) - Documentation	171
4) - Plurilinguisme	173
III- Perspectives, propositions, projets	174
1) - Perspectives	175
2) - Propositions	175
3) - Projets	177
Conclusion	179
*	
Chapitre VII : <u>L'ENGAGEMENT DE LA TROISIEME ANNEE</u>	
(AUTOMNE 1982)	
I - Contexte universitaire	181
- Presse	
- Eté 1982	
- Voyage en France de M.Brerhi	
- Plan Quinquennal'	
II - L'arabisation à sa troisième année	
- Enseignements	190
- Documentation	193
- Encadrement	195
- Arrêté de septembre 1982	
	197
III- Témoignages	
	199
III- Témoignages	199 199
III- <u>Témoignages</u>	199 199 201
III- Témoignages - Enseignants algériens - Enseignants étrangers	199 199 201 203

. •

CONCLUSION GENERALE : Avenir de l'arabisation	208
- Monolinguisme de décision	209
- Bilinguisme de transition	210
- Plurilinguisme d'ouverture	211
- Enseignement supérieur	213
- Choix de société	214
Bibliographie	216
Table des matières	219

æ

Nggan

.

.

.

INTRODUCTION

Cette étude sur l'arabisation des sciences sociales et humaines se situe, au moment de sa rédaction, à un tournant capital dans l'histoire de l'Université algérienne. En cet automne 1982, alors que l'Algérie célèbre le vingtième anniversaire de son Indépendance, son université lance l'arabisation de la troisième année des lieences en sciences sociales et humaines, celle des filières de spécialisation : elle poursuit ainsi une action mise en oeuvre deux aus auparavant, en septembre 1980.

En effet, le 14 septembre 1980, un arrêté ministériel décide que "à compter de l'année universitaire 1980-1981, l'enseignement de la première année en sciences sociales, juridiques et administratives, économiques, politiques et de l'information, est unifié en langue nationale dans le cadre du processus planifié d'arabisation" (1). De la sorte, la langue arabe remplace le français comme langue d'enseignement : doivent donc disparaître les sections de formation en langue française, officiellement dites "bilingues" et qualifiées de "transitoires" ou de "provisoires". Apparemment, l'objectif de l'arrêté concerne seulement l'unification linguistique de l'enseignement des disciplines qui relèvent des sciences sociales et humaines. En fait, la dimension linguistique de la décision ministérielle, à savoir la généralisation d'une langue et la suppression d'une autre, est inséparable, entre autres choses, d'une circonstance politique précise : la langue supprimée est l'ancienne langue coloniale, le français, et la langue qui achève de prendre toute la place est la langue nationale algérienne, l'arabe. Mais ce lien entre décolonisation et arabisation n'est pas tellement propre à l'Algérie : tous les pays "arabes" occupés, un temps, par une nation européenne, ont mis en oeuvre une politique d'arabisation, immédiatement après avoir rérouvré leur souveraineté nationale. C'est ailleurs qu'il faut chercher la spécificité algérienne en matière d'arabisation.

^{1 -} BRERHI (Abdelhaq), Ministre de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, "Arrêté portant arabisation de la première année des sciences sociales, juridiques et administratives, politiques et de l'information, économiques", El Moudjahid, 18 septembre 1980.

D'abord, l'Algérie est, parmi tous les pays dits arabes qui ont été colonisés par l'Occident, celui qui connut la plus longue période de colonisation : 132 années, de 1830 à 1962. En outre, le statut colonial de l'Algérie a été différent de ceux des pays du Machrek et du Maghreb : en 1947, l'Algérie est définie comme un"groupe de départements" français ; ici plus qu'ailleurs, la langue française a dominé la langue arabe tant dans l'administration que dans l'enseigned'autant plus facilement que le pays n'a jamais eu d'université comparable à celle de la Qarraouyne au Maroc ou bien à celle de la Zitouna en Tunisie (ou à celle de El Azhar en Egypte). Ensuite, l'Algérie est le seul pays du Maghreb à avoir mené une lutte armée d'aussi, longue durée pour récupérer sa souveraineté : durant cette guerre de libération déjà, la politique à wenir du pays, une fois indépendant, connaît un début de programme, en particulier dans le domaine culturel et plus précisément encore dans celui de l'arabisation. Enfin, comparée à ses deux voisins les plus proches, l'Algérie est la première à amorcer l'arabisation totale d'une partie importante de son enseignement supérieur, celle des sciences sociales et humaines.

L'originalité de l'Algérie en la matière se retrouve dans la portée culturelle qu'elle entend donner à sa politique d'arabisation : combattre les dangers du bilinguisme. Dans une interview à l'hebdomadaire Algèrie-Actualité, du 27 novembre au 4 décembre 1980, Monsieur Brerhi déclare : "Arabiser la formation supérieure, c'est arriver à penser et à enseigner dans la langue nationale ; c'est donner son âme à l'Université algérienne". Dans une autre déclaration faite à la revue El Djeich, parue en février 1980, le Ministre précise : "Si nous insistons sur l'unification de la langue d'enseignement, nous voulons tout simplement combattre le bilinguisme. Car, sur le plan idéologique, l'utilisation de deux langues d'étude, et son corollaire : la pénétration d'autres valeurs parfois contradictoires aux nôtres, peut constituer un danger pernicieux".

Toujours en 1980, une interview de Monsieur Chibane, Ministre algérien des Affaires Religieuses, au quotidien <u>El Moudjahid</u> ajoute, à cet aspect culturel particulier de l'arabisation, sa composante religieuse générale. Le 7 septembre, le journal Le Monde cite quelques

passages de cette interview : "Les deux notions d'arabisation et d'islamisation font partie, de nos jours, d'une même réalité". Monsieur Chibane précise : "Plus que jamais, il convient d'affirmer que l'arabisme désislamisé n'aura jamais droit de cité dans notre pays".

C'est la date du 14 septembre 1980 qui détermine le point de départ de la période sur laquelle portera notre analyse : à ce moment précis est engagé le processus d'arabisation totale. Cependant, nous présenterons, dans un premier temps, le soubassement politico-culturel antérieur : il est indispensable à l'intelligence du processus lui-même. L'examen des textes du Parti du Front de Libération Nationale situera la décision ministérielle par rapport aux déclarations faites par les représentants du peuple algérien depuis le déclenchement de la lutte armée pour l'Indépendance. Il permettra de préciser les enjeux de la politique d'arabisation appliquée en sciences sociales et humaines. Il fera ressortir les préparatifs de la décision de 1980. Il manifestera qu'un choix déterminant a été préparé de longue date pour le présent et l'avenir de l'Algérie.

Dans un deuxième temps, nous observerons le déroulement de la politique d'arabisation à partir de 1980, au niveau tant national que local. Nous analyserons la réalisation de l'arabisation de la première année des sciences sociales et humaines, au cours de l'année universitaire 1980-1981. Nous suivrons le processus d'arabisation qui, dès 1981-1982, prolonge son action dans la deuxième année du Tronc Commun de l'enseignement supérieur en sciences sociales et humaines... Notre présence en Algérie dans un contexte universitaire nous a permis d'observer, en témoin direct, la marche en avant, malgré les difficultés à surmonter, d'un processus linguistique et éducationnel en cours.

Enfin, nous arrêterons notre étude à la période de démarrage de l'année universitaire 1982-1983. Novembre 1982 correspond, non seu-lement au temps où nous achevons la rédaction de notre étude, mais encore au moment décisif où s'engage une nouvelle étape dans le déve-loppement de l'arabisation en sciences sociales et humaines. En effet, le processus d'arabisation entre, alors, dans une phase différente de celle de l'arabisation des deux premières années de licence : il se trouve à la charnière entre l'arabisation du tronc commun et celle des filières de spécialisation. Ce passage du tronc commun aux filiè-

res est d'autant plus intéressant qu'il fait suite à un bilan établi.

officieusement au cours d'un séminaire national tenu à Alger en mai

1982. Si ce bilan est significatif des inquiétudes des responsables
de l'arabisation des sciences sociales et humaines, il l'est plus
encore de la détermination des responsables politiques à aller jusqu'au bout du processus amorcé, et ce malgré les obstacles rencontrés.

Il est venu confirmer le jugement qui s'élaborait en nous au fur et à
mesure que nous poursuivions des analyses conduites (selon les méthodes)
des sciences de l'histoire et de l'éducation.

Novembre 1982 est, enfin, une date-repère, du moins symboliquement : c'est, en effet, avec la rentrée universitaire qui lui correspond, l'accès de 100.000 étudiants algériens à l'enseignement supérieur.

L'Université algérienne ? C'est, en ce moment, 100.000 étudiants fréquentant, pour la plupart (75 %), les instituts d'Alger, Oran, Constantine et Annaba. Ce sera, en 1984, à la fin du plan quinquennal, quelque 130.000 étudiants répartis dans vingt et un centres universitaires (dont sept universités) : 39,3 % d'entre eux prépareront, alors, des licences, entièrement arabisées, en sciences sociales et humaines (2)... Ce sera, dit-on, en 1'an 2.000, plus de 500.000 étudiant!

Ce pourcéntage des "littéraires" par rapport au total des étudiants algériens correspond à celui des nouveaux inscrits en ce début d'année universitaire 1982-1983. Ces nouveaux inscrits sont 27.041 et se répartissent de la manière suivante : en filières littéraires, 10.500, soit 38,5 % du total ; en filières scientifiques, 16.475, soit 61,41 % du total. L'hebdomadaire Algérie-Actualité, du

^{2 -} Ce pourcentage de 39,3 % est calculé par nous sur la base des statistiques officielles pour l'année 1976-1980, publiées dans le Bulletin-Statistique, volume I et II, n° 9, avril 1980, édité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il ne tient pas compte de l'évolution du nombre des étudiants dans chacune des différentes filières de formation. La volonté officielle serait de voir baisser considérablement, à l'avenir, le nombre des étudiants inscrits en sciences sociales et humaines.

30 septembre au 6 octobre 1982, qui indique ces chiffres, signale que 36,1 % des nouveaux étudiants se sont inscrits à la première année du tronc commun de biologie, qui ouvre l'accès aux études de médecine, de pharmacie, de dentisterie, de sciences naturelles, etc...Il précise que 14 % des nouveaux étudiants sont en sciences juridiques. "Les effectifs restent faibles en technologie et sciences exactes (24,2 %), en sciences économiques (4,8 %) et en langues étrangères (...). Enfin, les inscriptions sont insignifiantes en sciences de la terre (1,1 %), mécanique, hydraulique, sciences alimentaires, etc.". L'université algérienne se présente, ainsi, à la fois, en pleine extension numérique et déséquilibrée quant à la répartition des étudiants dans les différentes filières de formation.

Du point de vue linguistique qui ici nous retient, il importe de noter que la langue d'enseignement dominante dans les spécialités "scientifiques", y compris la médecine, reste la langue française. Aussi, aborder la question de l'arabisation effective de l'enseignement supérieur algérien, c'est s'intéresser avant tout à l'arabisation des sciences sociales et humaines - tel est notre objet d'étude -, tout en laissant en suspens celle des autres sciences, dites exactes, dont il est impossible actuellement de prévoir l'avenir.

Le choix que nous avons fait de ce sujet s'explique également par les préoccupations qui sont les notres depuis longtemps, comme historien et éducateur, en ce qui concerne le problème particulier de l'arabisation dans l'enseignement. Cet intérêt a trouvé en Algérie un champ de recherche d'autant plus vaste qu'il a été très peu défriché. En effet, les travaux importants réalisés par Madame Christiane Souriau et Monsieur Gilbert Grandguillaume concernent les problèmes généraux de l'arabisation en société maghrébine (3). En

^{3 -} Le Directeur du Fichier Central des Thèses de Nanterre nous signale, en 1980, qu'une seule thèse d'Etat est en courg sur les problèmes actuels de l'arabisation en Algérie. Ce sujet a été déposé par Monsieur Hamdani, sous la direction de Monsieur Miquel. Par contre, "aucun sujet n'est terminé sur (le) thème de l'arabisation de l'enseignement en Algérie".

matière d'enseignement en Algérie, il aurait été possible de prolonger l'étude réalisée par Madame Zoubida ∦addab sur les manuels de lecture de l'enseignement élémentaire (4). On aurait pu, aussi, concevoir une recherche des valeurs arabo-islamiques mises en évidence dans les Livres consacrés à l'enseignement de l'histoire (5). Il aurait été, également, possible d'analyser la mise en place d'un nouveau système d'enseignement et d'arabisation dans les enseignements primaire et moyen, dits " Ecole Fondamentale" (ce nouveau système d'enseignement a commencé à être appliqué sur l'ensemble du territoire à la rentrée scolaire 1980-1981)... Si nous avons opté pour l'arabisation de l'enseignement supérieur, c'est parce que notre activité professionnelle nous met en contact avec l'Université algérienne et surtout parce que l'Université est le lieu par excellence de la formation des cadres de l'Algérie. Un changement de langue d'enseignement pose des problèmes importants, tant éducatifs que pédagogiques. Enseignants et étudiants sont directement concernés, ainsi que leur instruments de travail et de recherche. C'est la formation intellectuelle et scientifique des futurs cadres de la nation qui est en cause. L'arabisation d'une partie importante de l'enseignement supérieur aura des conséquences aussi bien sur les futurs enseignants et chercheurs en sciences sociales et humaines, que sur les secteurs d'activité qui utiliseront les diplômés à venir, qu'ils soient économiques ou administratifs, qu'ils soient privés ou publics.

L'intérêt de cette étude est prospectif dans la mesure où ses conclusions permettront de percevoir ce que sera l'avenir des sciences sociales et humaines, en particulier, et, d'une manière plus générale, celui de l'enseignement supérieur en Algérie.

^{4 -} HADDAB (Zoubida), Les manuels de lecture de l'enseignement élémentaire, Alger, Inst. Sciences Juridiques, DES de Sciences Politiques, 1976, 111 p., ronéo.

^{5 -} Nous pensons, ici, au travail effectué par Monsieur Olivier Carré sur les manuels d'Irak, de Syrie et d'Egypte : CARRE (Olivier), La légitimation islamique des socialismes arabes : analyse conceptuelle combinatoire de manuels scolaires égyptiens, syriens et irakiens, Paris, Fondation nationale dessciences politiques, 1979, 417 p.

La problématique qui préside à notre recherche est commandée par les questions que nous avons été amené à nous poser au fur et à mesure que nous avancions dans l'analyse de ce processus d'arabisation, qui privilégie, pour les raisons que nous venons d'indiquer, cette étape décisive que constituent les deux années universitaires 1980-1982. Ces questions sont celles d'un historien - à la fois participant et étranger engagé au sein d'un processus éducatif d'autant plus complexe à appréhender que l'observateur en est contemporain et que le processus se manifeste à lui lourd d'incidences, non seulement linguistiques, mais aussi culturelles. La problématique ainsi induite ne sera pas simplement celle qu'impose l'analyse d'un processus qui se déroule dans le temps : un questionnement, à la fois informatif et appréciatif, sur un avant, un pendant et un après. Elle sera soutenue, de plus, par une double préoccupation : d'une part, la mise en évidence de l'agent principal du processus, en l'occurrence le pouvoir politique ; d'autre part, le discernement du partenaire le plus éprouvé par l'arabisation, en l'occurrence le corps des enseignants algériens francophones.

Les éléments bibliographiques concernant l'arabisation de l'enseignement supérieur sont rares et ne dépassent pas le cadre d'articles de périodiques, au reste peu nombreux. Ceci s'explique par l'actualité d'une arabisation que l'on ne peut encore analyser qu'en cours de processus. Ce manque de bibliographie a eu pour conséquence une certaine solitude que nous avons ressentie tandis que nous cherchions à préciser nos idées et nos jugements au sujet de l'arabisation des sciences sociales et humaines dans l'université algérienne au cours des années 1980-1982.